

FORMER DES DIPLÔMÉS QUI GARDERONT NOS RÉGIONS VIVANTES!

Claude Snow

Mémoire à la Commission de l'éducation postsecondaire du NB,
Shippagan, le 25 avril 2007.

Introduction

Ma perspective est celle d'un professionnel qui oeuvre dans la Péninsule acadienne. Bien que pertinentes, les questions se rapportant aux transferts fédéraux en matière d'éducation postsecondaire, de même que celles se rapportant à la gouvernance et la structure des établissements d'enseignement supérieur, ne seront pas abordées dans ce court exposé. Je ferai plutôt ressortir les besoins particuliers des milieux francophones minoritaires et comment les établissements d'enseignement peuvent y répondre.

A. NOUS BAIGNONS DANS UN CONTEXTE OÙ LA VIE EN RÉGION EST MENACÉE

1. Changements structurels (diminution des cols bleus, informatisation, etc.)
2. Économie axée de plus en plus sur le savoir technocratique nécessitant une formation pointue.
3. Climat socio-politique qui se détériore à mesure que le rôle de l'État s'amenuise.
4. Coûts sociaux et humains liés à la centralisation des services.
5. Baisse de la population, vieillissement, mouvance vers les villes.
6. Lutttes incessantes des minoritaires: transferts fédéraux, accès aux programmes et aide aux étudiants.

B. LE NÉOLIBÉRALISME PRÉCONISE UNE LOGIQUE FONDÉE SUR LES INTÉRÊTS

LOGIQUE D'INTÉRÊTS

1. Former des gens qui, une fois sur le marché du travail, ont une approche axée exclusivement sur la productivité, la rentabilité et la programmation.
2. Inculquer l'idée que l'équilibre budgétaire est le seul dogme qui puisse guider le jugement...
3. Le développement des entreprises passe avant le développement social.

C. LA VISION DES ÉTABLISSEMENTS DEVRAIT S'APPUYER SUR UNE LOGIQUE DE VALEURS

1. La formation doit être classique, plutôt que spécialisée, de façon à pouvoir répondre aux besoins sociaux émergents, avant ceux de l'entreprise.
2. La formation doit rendre capable de saisir les enjeux et de proposer des mesures adaptées aux besoins.

3. Former des diplômés capables de mettre au point des projets « socialement équitables, écologiquement tolérables, et économiquement rentables ».
4. Éveiller les étudiants aux besoins particuliers en milieu francophone minoritaire.

D. LA MISSION DES ÉTABLISSEMENTS : OUVRIR L'ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

1. Combler l'écart actuel de 12 à 17% entre nous et nos compatriotes anglophones du comté de Gloucester en ce qui a trait à l'obtention d'un certification ou diplôme collégial ou de métier.
2. Augmenter le nombre de bourses aux étudiants francophones et acadiens de façon à assurer des possibilités d'éducation équivalentes aux deux communautés linguistiques.
3. Mieux préparer les diplômés à la gestion du secteur tertiaire (les services publics), un secteur vital en région.
4. Le principe de la contrepartie suggère d'offrir des prêts sans intérêts, et en retour, un engagement de service dans la communauté.

E. REDONNER AUX ÉTABLISSEMENTS LA MÊME VOCATION QU'AVAIENT JADIS LES COLLÈGES CLASSIQUES

1. Le prix à payer pour garder ouvert un établissement en région se justifie si un certain nombre de diplômés reviennent ensuite s'établir en région.
 2. Il y a des coûts humains et sociaux associés à la perte d'un établissement de formation supérieure dans une région.
 3. Un établissement en région valorise l'esprit régional et aide au décroisement.
 4. Il est possible de faire de nos établissements des outils de développement social et de survie en région.
-